

Les motifs phraséologiques autour de <dire|écrire + mot> dans les lettres familières du XVII^e au XX^e siècle

Iris FABRY

LIDILEM, Université Grenoble Alpes

Résumé

Nous étudions, à partir d'une méthodologie inductive en linguistique de corpus outillée et d'une approche générique inscrite dans le domaine émergent de la phraséologie diachronique, les motifs phraséologiques intégrant les collocations <dire + mot> et <écrire + mot> spécifiques à la lettre familière. Après avoir présenté notre corpus inédit de genre épistolaire sur quatre siècles, intitulé PhraseoCorr, nous exposons les raisons nous ayant amenée à ce choix d'analyse. Enfin, grâce à une analyse à la fois quantitative et qualitative, nous mettons en évidence trois emplois différents des collocations, leur évolution à travers les quatre siècles du corpus, ainsi que les cinq motifs associés que nous avons pu ainsi identifier. Nous participons de ce fait à la caractérisation linguistique du genre épistolaire, tout en montrant l'intérêt de la perspective diachronique en phraséologie.

Abstract

Using an inductive methodology in corpus linguistics and a generic approach in the emerging field of diachronic phraseology, we study the patterns integrating the collocations <dire + mot> and <écrire + mot> specific to the genre of la lettre familière (personal letter). Following a presentation of our unpublished corpus drawing on the epistolary genre, entitled PhraseoCorr, we outline the decisions that led us to the choice of this specific analysis. Finally, using both a quantitative and qualitative analysis, we highlight three different uses of the collocations, their evolution across four centuries, as well as five associated phraseological motifs we identified. We thus contribute to the linguistic characterization of the epistolary genre, while demonstrating the value of a diachronic perspective in phraseology.

L'autrice remercie l'IDEX pour sa contribution au financement de la mobilité de IF.

1. Introduction

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire autour du genre épistolaire, nommé PhraséoCorr¹. Ce projet s'intéresse, entre autres, à l'émergence de caractéristiques phraséologiques spécifiques à ce genre textuel et à leurs évolutions en diachronie. Une telle recherche a été possible grâce à la constitution d'un corpus original et au moyen d'une approche en linguistique de corpus outillés.

Dans le cadre de cette étude, nous comparons deux collocations verbonominales partageant un constituant commun, le substantif *mot* : <*écrire + mot*> et <*dire + mot*>. Notre intérêt pour ces constructions provient de leur haute fréquence au sein du corpus exploité ainsi que de leur similarité sémantique : l'acte d'*écrire* ou *ne pas écrire un mot*, de *dire* ou *ne pas dire (un) mot* désigne un échange, accompli ou non, d'information(s) entre les correspondants. Cette information, permettant de rester au fait de l'actualité (Depretto 2015), est une des fonctions caractéristiques de la lettre. En plus de ce travail descriptif, notre second objectif est celui de montrer l'intérêt de la perspective diachronique pour l'étude d'unités phraséologiques et de motifs.

Pour cela, nous commencerons par préciser notre approche théorique (section 2) ainsi que la méthodologie mise en place (section 3) en présentant notre corpus et notre outil de fouille textuelle, ainsi que la méthodologie nous ayant amenée à notre question d'analyse. Enfin, nos résultats (section 4) mettront en exergue, au travers d'une analyse à la fois qualitative et quantitative, trois catégories d'énoncés identifiés employant les collocations <*écrire + mot*> et <*dire + mot*> au cours de quatre siècles (XVII^e-XX^e siècles). Nous ferons ainsi ressortir cinq motifs phraséologiques présentant trois fonctions discursives différentes au sein du genre épistolaire.

2. Approche théorique

Notre approche se situe à l'interface du domaine de la phraséologie, des méthodes en linguistique de corpus et des études génériques. En phraséologie, nous nous ancrons dans une perspective dite *étendue* de la discipline. Nous la définissons selon les termes de Legallois et Tutin (2013 : 2) de la façon suivante :

1. Nous remercions le Pôle Grenoble Cognition et l'Université Grenoble Alpes pour ses différents financements dans le cadre de ce projet.

La phraséologie intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques. Les approches proposées s'étendent maintenant au-delà des disciplines traditionnelles de la lexicologie, de la syntaxe et de la sémantique, et abordent largement la linguistique du discours, la psycholinguistique ou la linguistique informatique. Les objets de la phraséologie, autrefois perçus comme des anomalies ou des exceptions, deviennent maintenant des éléments centraux dans les modèles linguistiques où la notion de *principe phraséologique du langage* se développe.

La notion de « principe phraséologique du langage » (*idiom principle*), développée par Sinclair (1991 : 110), correspond à l'hypothèse selon laquelle « un locuteur a à sa disposition un large nombre de formules semi-préconstruites (*semi-preconstructed phrases*) qui constituent des choix uniques, même si elles semblent pouvoir être analysées en tant que segments »².

Cette définition large du domaine et les nouveaux observables qu'elle prend en compte ne sont néanmoins possibles que grâce au développement des méthodes en linguistique de corpus appliquées au domaine de la phraséologie. En effet, le traitement informatique des textes permet de « percevoir des objets invisibles à l'œil nu et d'accéder à de nouvelles couches de description » (Prévost 2015 : 28).

Dans l'objectif de contribuer à une « théorie opératoire des genres » (Rastier 2011 : 72), nous postulons, à la suite de Bronckart (1996), l'hypothèse que « les unités linguistiques qui sont empiriquement observables dans les textes sont le seul critère aisément objectivable pour classer ceux-ci en genres » (Sorba 2022 : 99). Ainsi, ces « objets d'étude très variés », tels que susnommés par Legallois et Tutin, et dorénavant identifiés en tant qu'*unités phraséologiques*, trouvent, selon nous, leur spécificité par le lien qu'elles « entretien[en]t avec l'environnement textuel dans lequel elle[s] s'insère[nt] » en le caractérisant (Sorba 2022 : 36 ; Hoey 2005).

Dans cette perspective, le projet PhraseoRom (Fesenmeier & Novakova, 2020 ; Novakova & Siepmann, 2020) s'intéresse au cas de la caractérisation du genre du roman et de ses sous-genres textuels en français contemporain. Les différents résultats du projet montrent, entre autres, des constructions lexi-co-syntaxiques (CLS) présentant des régularités et des variations aux niveaux paradigmatique et syntagmatique, surreprésentées dans certains sous-genres par rapport à d'autres. Ces unités phraséologiques sont parfois également associées à des fonctions discursives ou structurantes spécifiques au sein du (sous-)genre textuel étudié. Dans ce cas, la séquence est considérée comme un *motif* (Sitri & Tutin 2016 ; Novakova et Siepmann 2020). La notion de *motif*, proposée par Longrée & Mellet (2013), permet de « [repérer des] patrons moins lexicalement spécifiés car composés d'éléments dont la nature est mixte : formes fixes, lemmes,

2. Notre traduction.

et catégories morphosyntaxiques » (Sitri & Tutin 2016 : 14) et de « montrer le rôle qu'ils [= les motifs] remplissent dans l'agencement discursif et textuel ». (Sitri et Tutin 2016 : 9). Par exemple, Kraif, Novakova et Sorba (2016) étudient les CLS dans les sous-genres du roman policier et de la science-fiction. Ils mettent en évidence un premier patron lexicosyntaxique récurrent, <SN + *trop* + ADJ>, spécifique aux deux sous-genres, associé à un « motif de l'excès exprimant l'a-normal » (p.154). Dans le même corpus, le patron <*lancer un regard* + ADJ + *à*> est, pour sa part, représentatif du sous-genre du roman policier seulement et marque « un motif lié au comportement des personnages » (p.156).

Notre travail s'intéresse, au sein de cette approche, à développer la perspective diachronique émergente. De premiers travaux, comme ceux de Denoyelle & Sorba (2020) analysant le rôle de CLS autour du verbe *doner* (*doner cop/conseil/congié*), ont par exemple montré comment les unités phraséologiques récurrentes jouaient déjà un rôle structurant dans le roman de chevalerie du XIII^e siècle.

Pour notre part, nous focalisons notre attention sur le genre épistolaire. La forme épistolaire a pour particularité qu'« [en] dépit d'une indéniable diversité générique, [elle] présente un certain nombre de constantes compositionnelles » (Adam 1998 : 41). Nous visons à mettre en exergue ces constantes afin de saisir les propriétés génériques de l'épistolaire et leurs évolutions dans l'objectif de renouveler la caractérisation de ce genre complexe.

3. Méthodologie

3.1. Présentation du corpus *PhraseoCorr*

Nous menons notre étude sur un corpus original, nommé *PhraseoCorr*. Celui-ci est constitué de lettres dites *familiales*, définies selon deux critères : la lettre familière est destinée à un proche (Haroche-Bouzinac 1995a) et entre dans le cadre d'une correspondance entretenue, c'est-à-dire dont la régularité de la fréquence d'envoi permet aux correspondants de maintenir un lien social fort (Lignereux, Fabry & Sorba 2023).

Du point de vue théorique, le corpus *PhraseoCorr* est pensé, à l'exemple des réflexions de Rastier (2011 : 33), pour être « un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications ». Il a également été réalisé de manière à permettre la mise en œuvre d'une démarche inductive (Mayaffre 2005), aussi comparable à une approche *corpus-driven* (Tognini-Bonelli 2001).

Concernant les données, l'ensemble du corpus réunit plusieurs milliers de lettres authentiques provenant d'une centaine de correspondances différentes,

ainsi que les modèles de lettres de 17 manuels épistolographiques, tous d'auteurs et de langue française, réalisant ainsi un total d'environ 3 700 000 formes³. L'intégration de lettres forgées dans un corpus de lettres familières peut sembler surprenante étant donné qu'elles ne sont que des projections de ce qu'est la lettre authentique. C'est justement dans ce mimétisme que le modèle trouve son intérêt. La lettre forgée imite la lettre authentique en exagérant les traits (Lignereux 2016). Elle met ainsi en avant les attributs prototypiques du genre selon les conceptions culturelles, ce qui en fait un sous-corpus pertinent pour l'étude phraséologique, qui cherche à mettre en exergue les récurrences linguistiques. De plus, par leur rôle en tant que modèles de lettres, les lettres forgées sont monothématiques et abordent une à une les différentes matières rhétoriques que peut intégrer la lettre familière. En somme, elle exploite les multiples clichés linguistiques dont la lettre familière dispose pour son argumentation rhétorique.

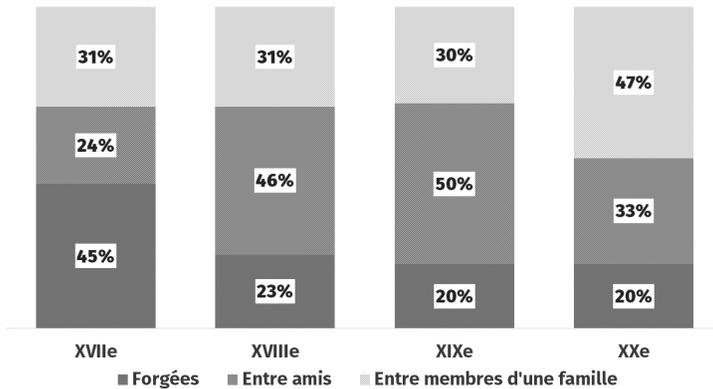
PhraseoCorr a été constitué afin d'interroger les deux extrêmes d'une pratique sociale et scripturale : en commençant à l'année 1640, le corpus intègre le début de la période au cours de laquelle le service de poste français se développe de manière considérable en devenant un service public, de plus en plus régulier et abordable, rapide et sécurisé, même en dehors de Paris (Duchêne 2006), favorisant la pratique de la correspondance ; il se termine à l'année 1960, début de la décennie considérée comme la fin d'« un âge d'or du courrier » (Richez 2010). Cette même décennie marque également une période de grands changements technologiques en France, avec l'essor du téléphone et de la voiture qui ont directement modifié la vie quotidienne des Français et leur pratique épistolaire de manière concomitante.

Le corpus est divisé en quatre sous-corpus, un par siècle, au sein desquels nous nous sommes efforcée à établir un équilibre quantitatif. Chaque siècle est lui-même divisé selon 3 sous-catégories de lettres : modèles de lettres, lettres adressées à un ami et lettres adressées à un membre de la famille. Les résultats sont satisfaisants : chaque siècle compte entre 910 000 et 950 000 formes dont les sous-catégories ont elles-mêmes une répartition en 50%-30%-20% du nombre des formes du corpus, laquelle varie chaque siècle en raison de l'accessibilité aux textes et des différents choix effectués lors de la création du corpus (Tableau 1 et Figure 1).

3. Le nombre de formes correspond au nombre de mots dans le corpus. Ce résultat se différencie du nombre de *tokens* qui prend en compte le nombre de mots, ainsi que le nombre de symboles et de ponctuations dans le corpus. Pour notre corpus, ce nombre équivaut à environ 4 200 000 tokens.

Tableau 1. Nombre de formes par siècle

Siècle	Nb formes
XVII ^e	923 128
XVIII ^e	949 255
XIX ^e	912 318
XX ^e	935 167

**Figure 1.** Pourcentage par siècle du nombre de formes par sous-catégorie

3.2. Méthodologie de fouille

Le corpus est intégré et a été interrogé sur le LEXICOSCOPE 2.0 (Kraif 2019) ; il s'agit d'un outil d'exploration de corpus annotés en dépendances syntaxiques conçu pour l'étude de la combinatoire de mots ou d'expressions, calculant la saillance d'un résultat à l'aide d'une mesure statistique d'association. Une fois dans l'outil, les mots du corpus ont été enrichis de leur partie du discours, lemme et dépendance syntaxique (Kraif 2019). Cet ensemble d'annotations et de calculs statistiques permet au LEXICOSCOPE 2.0 de générer plusieurs types de visualisations. Celle principalement utilisée pour cette étude est le *wordsketch* : il s'agit d'une fonction permettant d'afficher les cooccurrents principaux d'un mot ou d'une expression selon leur fonction syntaxique, leur mesure d'association⁴ et leur fréquence en valeur absolue (Figure 2).

4. La mesure d'association est une mesure statistique utilisée pour évaluer la force du lien statistique entre deux cooccurrents. Elle compare la fréquence observée avec celle que l'on pourrait espérer par le jeu du hasard. Plus le résultat est haut, moins il y a de chance que la fréquence d'association entre deux cooccurrents soit due au hasard.

Adverbes modificateurs du verbe			Noms objets du verbe			Noms sujets du verbe		
	freq	assoc ↓		freq	assoc ↓		freq	assoc ↓
ne_ADV	996	2349.928	mot_NOUN	183	680.077	monsieur_NOUN	205	123.099
pas_ADV	458	1022.543	chose_NOUN	250	584.872	empereur_NOUN	4	50.146
davantage_ADV	84	514.009	adieu_NOUN	56	324.482	chirurgien_NOUN	3	37.61
aussi_ADV	135	333.826	vérité_NOUN	64	177.959	médecin_NOUN	18	36.762
ainsi_ADV	102	323.913	vrai_NOUN	11	91.614	madame_NOUN	67	35.462
déjà_ADV	74	301.103	souvenir_NOUN	7	87.758	grand-mère_NOUN	3	33.115
bien_ADV	195	270.166	messe_NOUN	20	81.074	jeune_NOUN	2	25.073

Figure 2. Visualisation des résultats pour le lemme *dire* dans le corpus PhraseoCorr via la fonction de *wordsketch* sur le Lexicoscope 2.0

Au sein du corpus PhraseoCorr, les verbes *dire* et *écrire* sont tous les deux parmi les lexies les plus fréquentes et se placent respectivement en 38^e et 56^e position sur un total de 5 001 formes. Ils représentent 15 243 et 7 506 occurrences chacun.

À l'observation des résultats du *wordsketch* et de la colonne « Noms objets du verbe » pour chacun de ces lemmes, on peut voir apparaître un traitement sémantique spécifique à chacun : sur les 15 associations ressorties, le verbe *dire* se combine principalement avec des noms exprimant un affect (*souvenir*, *injure*, *sentiment*, *souhait*, [Sorba & Novakova 2020]), alors que les 15 associations nominales du verbe *écrire* montrent que ce dernier se combine, sans surprise, principalement avec des noms renvoyant à des types de textes ou supports écrits (*lettre*, *ligne*, *page*, *épître*, *article*, *billet*). Parmi le reste, les résultats montrent quatre noms en commun. Les deux verbes sont ainsi cooccurents avec les noms *mot*, *vérité*, *adieu* et *avis*. De ceux-ci, le nom *mot* montre une association particulièrement forte : il apparaît en première position avec un score de spécificité de 573.2 pour *dire*, puis en deuxième position avec un score de spécificité de 680.07 pour *écrire*. Il est intéressant de souligner que cette même cooccurrence n'est pas ressortie dans l'étude des CLS autour du verbe *écrire* dans les romans de littérature « blanche » réalisée par Gonon *et al.* (2018), suggérant ainsi une spécificité de cette collocation au genre épistolaire.

À l'interrogation du chronogramme, outil de visualisation temporelle des 233 occurrences de <*dire* + *mot*> et des 129 de <*écrire* + *mot*>, nous observons un changement diachronique au regard de la fréquence de chacune des cooccurrences. À partir du XX^e siècle, leur distribution s'inverse et la cooccurrence avec *écrire* devient plus fréquente que celle avec *dire*, dont l'usage apparaît pourtant stable au cours des trois siècles précédents (Figure 3).

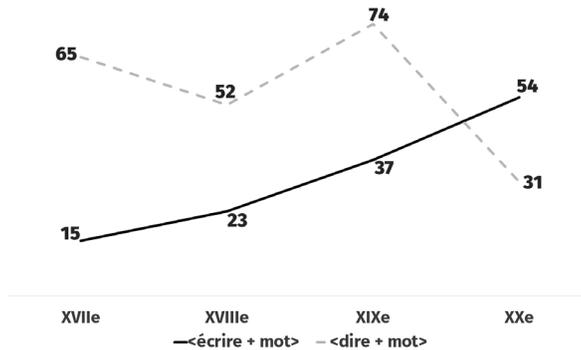


Figure 3. Nombre d'occurrences de <dire|écrire + mot> par siècle

Cette première fouille sur le LEXICOSCOPE 2.0 fait donc apparaître deux collocations verbonominales, <dire + mot> et <écrire + mot>, que nous désignons ainsi par la cooccurrence syntaxique statistiquement significative que nous observons des deux lexies (*mot* avec *dire* ou *écrire*) entre elles (Sinclair 2004 ; Evert 2008). Ces collocations sont statistiquement significatives dans le genre épistolaire et un changement survient dans leur fréquence d'utilisation entre le XIX^e et le XX^e siècle.

4. Analyse et résultats

Pour notre analyse, nous avons extrait et annoté l'ensemble des 362 occurrences des deux collocations verbonominales <dire + mot> et <écrire + mot>, dans l'objectif d'identifier différents patrons lexicosyntaxiques récurrents et leurs potentielles fonctions discursives au sein du texte épistolaire, déterminante de leur statut de motif phraséologique. Ce travail nous a amenée à associer chaque occurrence à une visée communicationnelle. Cette information, couplée à celle de la position de l'expression dans le texte, a permis de faire apparaître trois grands types d'énoncés.

4.1. Trois catégories d'énoncés

Les trois catégories d'énoncés que nous avons identifiées sont les suivantes :

- a. **Énoncés à visée descriptive** : la collocation entre dans le cadre d'un énoncé participant à la description du message dans le texte ; la collocation décrit alors une action, généralement passée, et inclut généralement la participation d'une personne externe à la correspondance en cours. L'énoncé à visée descriptive fait la plupart du temps partie du corps

de la lettre (selon les zones identifiées par Adam [1998]). L'exemple (1) illustre ce type d'énoncés.

- (1) « *Il ne m'a pas dit un seul mot* de vous, et je vous promets que je lui en ferai des reproches de votre part. » (17_ amitie-homme-femme_LaFayette⁵)

Les énoncés à visée descriptive sont les plus représentés dans le corpus PhraseoCorr avec 153 occurrences (42%).

b. **Énoncés à visée conversationnelle** : la collocation entre dans le cadre d'un énoncé participant à la valeur pragmatique du texte épistolaire. Elle réalise un acte de langage et fait référence soit au contenu de la lettre, soit à l'objet lettre lui-même. Généralement, l'énoncé à visée conversationnelle inclut la participation des deux correspondants et prend une valeur prospective. Il fait la plupart du temps partie du corps de la lettre ou de la péroraison, zone de transition vers la clôture.

- (2) « *Fais-moi dire par un mot* si tu es à Paris, bonne Caroline, afin que j'aie te voir » (19_ amitie-femme_DesbordesValmore)

Les énoncés à visée conversationnelle sont les moins représentés dans le corpus PhraseoCorr avec 67 occurrences (18,5%).

c. **Énoncés à visée organisationnelle** : dans le cas de ces énoncés, la collocation participe à la structuration du texte de la lettre. Elle se rapporte alors à l'échange en cours en organisant son contenu. En général, l'énoncé à visée organisationnelle fait participer l'auteur de la lettre et se conjugue au présent. Il se situe souvent à des positions clés du texte, comme en tout début de paragraphe dans le corps de la lettre et en tout début ou fin de lettre dans les zones d'exorde et de péroraison.

- (3) « *Plein d'angoisse, je n'ai le temps que de vous écrire deux mots* : ma femme est accouchée d'un garçon » (20_ manuel_Durand-Meslins)

Les énoncés à visée organisationnelle sont légèrement moins présents dans le corpus PhraseoCorr que les énoncés à visée descriptive avec 142 occurrences, mais restent largement attestés (39%).

5. La référence des exemples suit la nomenclature des textes proposée dans PhraseoCorr, soit siècle_sous-division_correspondance. Le détail et les références sources sont exposés dans les documents explicatifs de la constitution du corpus qui seront mis à disposition du public en même temps que le corpus.

Tableau 2. Récapitulatif des 3 catégories d'énoncés

Visée de l'énoncé	Rôle discursif	Temporalité de préférence	Participants de préférence	Position de préférence (Adam 1998)
Descriptive	Description de l'information	Passé	P3	Corps de la lettre
Conversationnelle	Réalisation d'un acte de langage	Futur	P1 et P2	Corps de la lettre, péroration
Organisationnelle	Structure le texte et organise son contenu	Présent	P1	Exorde, péroration, corps de la lettre (début de paragraphe)

L'emploi des collocations <dire + mot> et <écrire + mot> est attesté dans chacune des catégories discursives identifiées. Toutefois, les énoncés à visée descriptive montrent une nette préférence pour l'emploi du verbe *dire* avec 113/153 occurrences (74%) du total de ses apparitions. Les énoncés à visée conversationnelle et organisationnelle ne montrent pas de préférence aussi précise, bien qu'on atteste d'un légère inclinaison en faveur du verbe *dire* (37/67 occurrences avec le verbe *dire* pour les premiers et 83/142 occurrences pour les seconds). Cette inclination n'est néanmoins pas significative puisque la collocation <dire + mot> est également la plus fréquente dans le corpus.

Au regard de l'évolution de la fréquence d'apparition de chacun de ces types d'énoncés, on observe un croisement dans les fréquences d'apparition, similaire à celui de la fréquence d'apparition des deux collocations étudiées (Figure 3).

Tableau 3. Nombre d'occurrences par catégorie discursive et par siècle dans le corpus PhraseoCorr

Visée de l'énoncé	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	Total par catégorie
Descriptive	39	34	48	32	153
Conversationnelle	9	18	18	22	67
Organisationnelle	32	23	45	42	142
Total par siècle	80	75	111	96	362

Dans le Tableau 3 se dessine une évolution intéressante : alors que la fréquence d'apparition d'énoncés à visée conversationnelle est relativement stable sur toute la période (entre 11% et 24%), la fréquence des énoncés à visée descriptive et organisationnelle s'égalise au XIX^e siècle (respectivement 31% et 32%), jusqu'à ce que les énoncés organisationnels deviennent les plus fréquents au XX^e siècle (30% face à 21% pour les énoncés à visée descriptive).

En croisant les informations sur la fréquence d'apparition de chaque type d'énoncés par collocation et par siècle, nous obtenons la Figure 4. Celle-ci met en évidence la progression de la collocation <écrire + mot> dans les énoncés à visée organisationnelle, qui démarre au XVII^e siècle avec seulement 7 occurrences sur les 80 extraites de ce siècle (9%) et devient la plus fréquente au XX^e siècle avec 28 des 96 occurrences de ce dernier siècle (29%).

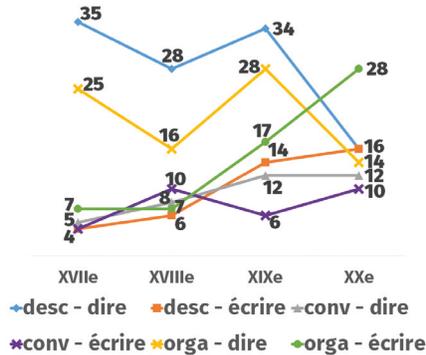


Figure 4. Évolution du nombre d'occurrences par catégorie d'énoncés et par collocation

Nous allons maintenant analyser chacune de ces catégories en détail afin de mettre en avant diverses spécificités combinatoires. Nous présenterons les motifs phraséologiques que nous avons identifiés, ainsi que les fonctions discursives (dorénavant FD) qui leur sont associées.

4.2. Les énoncés à visée descriptive

Les énoncés à visée descriptive sont les plus fréquents parmi les occurrences des collocations <dire + mot> et <écrire + mot>. Les occurrences de cette catégorie font partie intégrante de la description de l'action racontée par la lettre : le locuteur les utilise pour décrire les échanges informationnels ayant eu lieu en dehors de la correspondance en cours. Les occurrences de cette catégorie peuvent être réparties selon deux types : l'un à polarité négative où une information n'a pas été ou ne sera pas échangée (ex. 4), l'autre à polarité positive, où une information a été ou sera échangée (ex. 5).

- (4) « Tu sens bien que *je ne disais mot* à qui que ce fût de ma démarche : mon père seul la savait » (18_amitie-femme_Roland)
- (5) « Madame de Pierreclos, à qui *j'ai écrit un mot* sévère, a cru que j'étais en colère » (19_famille-etendue_Lamartine)

Dans les énoncés à polarité négative, dans lequel un échange informationnel n'est pas réalisé, la majeure partie des occurrences recueillies sont des instances de la collocation <dire + écrire> avec 55 des 57 occurrences recensées. À l'inverse, 38 des 40 occurrences de <écrire + mot> de cette catégorie d'énoncés relèvent d'un échange concluant d'informations⁶.

6. Ce résultat peut probablement s'expliquer en partie par le fait de la matérialité de l'écrit par rapport à la volubilité du dire. Le locuteur peut *dire* ou *ne dire mot*, ainsi parler ou se taire. En comparaison, si une information est écrite, celle-ci existe sur un support physique et a dès lors beaucoup plus de chances d'être en effet transmise.

Au regard de l'évolution de la fréquence de ces deux types d'énoncés descriptifs, nous avons pu remarquer que les occurrences de polarité négative ne sont presque plus attestées dans le corpus PhraseoCorr à partir du XX^e siècle. Il apparaît que les collocations <dire + mot> et <écrire + mot> sont donc uniquement employées à partir du XX^e siècle pour indiquer un échange concluant, comme dans l'exemple (5), dans les textes épistolaires. Le Tableau 4 présente ces données chiffrées par nombre d'occurrences.

Tableau 4. Nombre d'occurrences d'énoncés à visée descriptive par type et par siècle

Type	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	Total par catégorie
Positif	18	15	32	31	96
<dire + mot>	14	9	20	15	58
<écrire + mot>	4	6	12	16	38
Négatif	21	19	16	1	57
<dire + mot>	21	19	14	1	55
<écrire + mot>	0	0	2	0	2

Au sein de cette catégorie d'énoncés, nous avons pu identifier le motif phraséologique <sans dire (un) mot>. Celui-ci est exemplifié dans les deux phrases ci-dessous. En (6), l'occurrence montre un agencement linéaire par rapport au motif proposé : il inclut le groupe déterminant indéfini *un seul*. En (7), l'agencement de la CLS est modifié par rapport au motif source proposé : le verbe *dire* est déplacé dans un syntagme prépositionnel en *à*, le prédicat du nom *mot* est alors *trouver*. Ces premiers exemples montrent la particularité du motif à pouvoir intégrer des éléments facultatifs, sans pour autant modifier sa fonction au sein du texte (Sitri & Tutin 2016).

- (6) « Il est sorti un autre conseiller, qui a dit à Monsieur d'Aiguebonne, qu'il avait perdu son procès ; je l'ai vu se couler doucement, *sans dire un seul mot*, il est accoutumé à ces succès » (17_famille-parents_Sevigne)
- (7) « Nous fûmes si surpris et en même temps si heureux, que nous en pleurâmes comme des enfants *sans pouvoir trouver un mot à dire* » (19_manuel_Carraud)

Avec 7 occurrences (respectivement 4-2-1-0 occurrences par siècle), la préposition *sans* apparaît comme caractéristique des énoncés descriptifs. Dans ce patron, <dire + mot> spécifie l'action en cours de description en soulignant le mutisme (ex. 6), voire l'inaction (ex. 7), des personnes impliquées dans le texte. Par son ancrage secondaire dans la phrase et sa position souvent parenthétique, ce motif

est associé à une FD infradescriptive, selon la liste des FD recensées par Novakova et Siepmann (2020).

4.3. Les énoncés à visée conversationnelle

Les énoncés à visée conversationnelle sont les moins fréquents parmi ceux étudiés. Cependant, leur répartition est la plus stable dans le temps. Il s'agit d'énoncés qui rappellent le discours dans lequel s'ancre le texte : la conversation par correspondance. Ainsi, ils ont une valeur pragmatique plus forte que les autres types d'énoncés. Ces énoncés correspondent principalement à une demande de l'auteur à son destinataire (il y en a 49 occurrences). Cette demande se rapporte au *mot*. Il s'agit toujours d'un échange d'informations entre les deux correspondants ou pour une personne tierce via un des correspondants. Cette demande peut concerner un échange sur un sujet précis, abordé au cours du texte épistolaire, ou bien un échange épistolaire, c'est-à-dire l'envoi ou la réception d'une lettre. Le Tableau 5 précise nos résultats.

Tableau 5. Nombre d'occurrences d'énoncés à visée conversationnelle par objectif communicatif et par siècle

Objectif communicatif	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	Total par obj. comm.
Demande à P2	7	10	13	19	49
d'informer P1 sur un sujet	1	2	2	7	12
d'informer P3 sur un sujet	1	5	3	4	13
d'interroger P3 sur un sujet	1	0	0	0	0
de recevoir une lettre de P2	1	3	8	3	15
de recevoir une lettre de P3	0	0	0	1	1
d'envoyer une lettre à P3	3	0	0	4	7
Salutations	0	1	3	0	4
Compliments	1	1	0	3	5
Plaintes	1	6	2	0	9

Ces chiffres confortent l'hypothèse que le besoin de « rompre le silence » qui s'installe ou peut s'installer (Jaubert 1990 : 67) est de plus en plus exprimé par les épistoliers. On peut supposer que l'écriture et la lettre étant plus accessibles aux Français, les correspondances deviennent plus courantes. Dès lors, les risques d'interruptions de l'échange le sont également. Les locuteurs mettent alors davantage en évidence les raisons de continuer la correspondance en cours. Une recherche plus poussée sur ces questions serait toutefois nécessaire pour consolider cette hypothèse.

Néanmoins, que la demande ait trait à des précisions sur un sujet ou à la continuation de la correspondance en elle-même, nos données mettent en avant le fait que celle-ci se réalise d'une manière de plus en plus explicite et directe

dans les textes épistolaires. Ainsi, 6 des 7 occurrences de demande au XVII^e siècle sont réalisées par des procédés linguistiques d'indirection. On atteste alors de l'utilisation de formes verbales au subjonctif et au conditionnel ou de verbes performatifs exprimant une demande implicite, tels que *je vous conseille de* ou *je vous prie de*. À l'inverse, 12 des 19 occurrences de demande au XX^e siècle sont réalisées par des indices de demande directe comme l'emploi du mode impératif ou de propositions injonctives averbales, telles que *vite un mot pour me dire que*. Cette observation suggère une évolution au niveau des modalités d'expressions dans les relations interpersonnelles dans les lettres familières. Ainsi, on observe que l'expression d'une *familiarité*, dans le sens d'une « liberté de ton dans des relations amicales, proche de l'intimité » en lien avec « la proximité que donne une habitude de fréquentation » (Haroche-Bouzinac 1995b : 337) évolue vers l'emploi de formulations plus courtes.

Allant dans ce sens, nous avons identifié un motif phraséologique pour les énoncés à visée conversationnelle intégrant la collocation <écrire + mot>, qui est attesté à partir du XIX^e siècle et dont le verbe est exprimé au mode de l'impératif, avec 8 occurrences au total. Il s'agit du motif <écrivez(-moi) un mot (à)>, réalisé dans (8) et (9).

(8) « *Écrivez-moi un petit mot* » (20_famille-parents_Saint-Exupery)

(9) « Quand vous le pourrez, *écrivez un mot* à celui qui ne craint pas de se dire votre frère, et qui le sera toujours, par une foi commune, ainsi que par le plus sincère attachement. » (20_manuel_Liselotte)

L'expression est souvent accompagnée d'une proposition qui permettra d'atténuer la valeur injonctive de l'impératif. Ainsi, l'exemple (8) se trouve en clôture de lettre, lieu stratégique de l'expression des liens socioaffectifs entre les correspondants (Lignereux, Fabry & Sorba 2023), après que l'auteur a rappelé son attachement avec sa destinataire (*Ma petite maman, je vous embrasse comme je vous aime*). Dans 4 des occurrences, le patron est précédé d'une proposition suggérant au destinataire de réaliser la demande lorsque celui-ci en aura le temps (ex. 9 *quand vous le pourrez, si vous trouvez de bonnes occasions*). On trouve également des adjectifs servant à minimiser l'ampleur de la demande (*un petit mot* ou *un mot, si rapide et que bref que tu voudras*). En somme, ce motif phraséologique occupe une FD pragmatique, selon les catégories de Novakova et Siepmann (2020), c'est-à-dire que le motif réalise un acte de langage entre les interlocuteurs, ici une demande explicite.

4.4. Les énoncés à visée organisationnelle

Les énoncés à visée organisationnelle ont fait ressortir le plus de motifs phraséologiques des trois catégories identifiées. Ces énoncés contribuent à la structuration du texte épistolaire en annonçant, en déviant ou en terminant un propos à des

échelles textuelles différentes. On retrouve ainsi ces énoncés structurant un propos à l'échelle de la lettre – on les retrouvera alors dans les zones d'exorde et de péroraison (« zones discursives de transition (introduction-préparation et conclusion-chute) » [Adam 1998 : 42]) –, ou à l'échelle du paragraphe, en structurant un « moment » situé dans le corps de la lettre (Adam 1998 : 42).

Les énoncés à visée organisationnelle extraits ici présentent une évolution très nette. Tout d'abord, la Figure 4 montrait déjà que les énoncés à visée organisationnelle intégrant la collocation <dire + mot> sont plus fréquents au XVII^e siècle, avant l'inversion de cette tendance au XX^e siècle. Ce sont alors les énoncés de même visée intégrant la collocation <écrire + mot> qui deviennent les plus fréquents. Ci-dessous, le Tableau 6 affine le grain de cette évolution. Au XVII^e siècle, les énoncés à visée organisationnelle structurent principalement le propos à l'échelle du paragraphe. Ils sont ensuite majoritairement attestés dans la structure du propos à l'échelle de la lettre au XX^e siècle.

Tableau 6. Nombre d'occurrences d'énoncés à visée organisationnelle par échelle et par siècle

Echelle	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	Total par catégorie
Lettre	9	13	24	35	81
<dire + mot>	2	7	13	12	34
<écrire + mot>	7	6	11	23	47
Paragraphe	23	10	21	7	61
<dire + mot>	23	9	15	2	49
<écrire + mot>	0	1	6	5	12

L'analyse de l'objectif communicatif des énoncés à visée organisationnelle permet d'approfondir ces observations. Nous avons pu regrouper nos occurrences au sein de trois objectifs communicatifs différents : annoncer un propos (ex. 10), clore un propos (ex. 11), continuer ou dévier d'un propos (ex. 12). Une quatrième catégorie s'est révélée pertinente : il s'agit d'énoncés permettant de justifier un propos (ex. 13). Les énoncés de cette catégorie participent à l'organisation textuelle et discursive de la lettre de la même manière que les trois catégories précédentes, c'est-à-dire qu'ils annoncent, clôturent ou continuent un propos. Toutefois, ces énoncés incorporent des éléments métadiscursifs qui mettent en avant l'influence du contexte d'énonciation sur cette organisation. Chacun de ces objectifs est attesté autant à l'échelle de la lettre que du paragraphe, sauf pour l'objectif « continuer ou dévier d'un propos » qui ne l'est qu'à l'échelle du paragraphe.

- (10) « *Souffrez que je vous dise un mot de ma chère sœur dont je n'ai jamais rien su quoique je l'ai appris sur les lieux moi-même.* » (17_famille-fratrie_DuGuet)
- (11) « *Adieu, reine ; je n'ai pas le loisir de vous dire un mot de plus j'en suis bien fâchée.* » (18_amitie-femme_Staal)

- (12) « Enfin, je ne finirais pas si je voulais te faire connaître tous les avantages intellectuels, moraux et politiques de cette méthode ; *je te dirai en deux mots que* cette découverte me paraît destinée à faire époque dans la suite tout comme l'invention de l'imprimerie. » (19_amitie-homme_Comte)
- (13) « *Je t'écris ces deux mots à la hâte* pendant les 5 minutes qu'on a de repos ; » (20_famille-fratrie_Corpus14)

La fréquence d'usage de ces quatre objectifs montre une évolution intéressante. Les énoncés permettant de faire dévier le propos sont les plus fréquents au XVII^e siècle avec 13/32 occurrences (41%). Toutefois, leur fréquence baisse jusqu'à ne plus apparaître au XX^e siècle. À l'inverse, la fréquence des énoncés permettant de justifier un propos augmente de manière constante sur les 4 siècles, jusqu'à représenter 21/42 occurrences, soit 50% des occurrences, au XX^e siècle. Le Tableau 7 présente ces données chiffrées.

Tableau 7. Nombre d'occurrences d'énoncés à visée organisationnelle par objectif communicatif

Objectif communicatif	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	Total par obj. comm.
Annoncer	11	8	16	19	54
Clore	2	4	5	2	13
Continuer ou Dévier	13	5	7	0	25
Justifier	6	6	17	21	50

Nous avons identifié plusieurs motifs phraséologiques pour les énoncés à visée organisationnelle. Nous avons décidé, dans le cadre de cet article, de présenter trois motifs phraséologiques intégrant la préposition *pour*.

En premier lieu, nous trouvons le motif <pour (tout|beaucoup) dire (en) un|deux mot(s) (de)> en position de proposition secondaire ou parenthétique. Il s'agit d'exemples tel qu'en (14) et (15).

- (14) « *Pour dire deux mots de sa personne*, sa taille est des plus belles. » (17_amitie-femme_Villars)
- (15) « Elle est en effet charmante, sa figure est très agréable, les plus beaux yeux du monde, le regard perçant et annonçant de l'esprit ; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger ; et, *pour tout dire en un mot*, Sire, c'est votre véritable portrait » (18_manuel_Chaudon)

Notre corpus contient 7 occurrences de ce motif, dont 4 au XVII^e siècle et aucune au XX^e siècle. Ce motif s'intègre au niveau du corps de la lettre et n'est jamais attesté en début de paragraphe. Lorsque le propos est annoncé par le motif (ex. 14, 2/7 occurrences), il sert à amorcer un commentaire sur le propos en train d'être abordé. Lorsque le propos n'est pas explicité dans le motif (ex. 15, 5/7 occurrences), il sert à annoncer le résumé du propos en train d'être abordé.

En second lieu, nous avons identifié le motif phraséologique suivant, apparaissant au XIX^e siècle et dans lequel le nom *mot* précède le verbe *dire* : <un|deux mot(s) pour vous|te dire>. Il est illustré dans les exemples (16) et (17).

- (16) « *Un mot seulement pour vous dire* que nous ne partirons que dimanche un peu tard dans le jour, et que par conséquent nous n'arriverons que mardi ou mercredi vers trois ou quatre heures. » (19_famille-etendue_Lamartine)
- (17) « *Deux mots pour vous dire* que je suis toujours en bonne santé » (20_famille-epoux_Corpus14)

Cette construction a déjà été repérée par Gomila (2020) dans les écrits épistolaires de peu lettrés de la Première Guerre mondiale. Dans le corpus PhraseoCorr, nous avons identifié 11 occurrences de cette construction dont 8 au XX^e siècle⁷. Parmi ces occurrences, l'expression s'intègre, à l'instar de Gomila (2020), dans les zones d'exorde, mais également de péroraison de la lettre, avec 9 occurrences en début de lettre et 2 en fin. En début de lettre, l'expression introduit le propos de la lettre à l'aide d'une subordonnée en *que*, comme dans les exemples (16) et (17). En fin de lettre, elle introduit l'expression d'un sentiment sans outil linguistique particulier, comme dans l'exemple (18).

- (18) « *Deux mots pour vous dire ma vive amitié*, mon constant souvenir, mon immense regret de ne plus vous voir. » (19_amitie-homme_Guizot)

Cette construction permet ainsi d'ouvrir ou de clore la lettre, et, en position d'exorde, de justifier la brièveté supposée par l'auteur de la lettre. Ce sémantisme est conforté par la fréquente utilisation d'atténuateurs autour de l'expression, le plus fréquent étant le déterminant *deux* (voir aussi 1 occurrence de *quelques*). Quand le nom *mot* est au singulier (5 occurrences), la proposition est alors associée à un terme suggérant la brièveté ou la rapidité de l'écriture. On retrouve ainsi plusieurs occurrences de l'adjectif *petit*, l'adverbe *seulement* (ex. 15) et les locutions *à la hâte* et *en courant*.

Enfin, le dernier motif phraséologique que nous avons identifié est également le plus fréquemment attesté des trois. Nous l'écrivons de la manière suivante : <Je vous|te écris DET mot(s) pour|justification>. Les exemples (19) et (20) illustrent cette construction. Elle peut, au premier abord, donner l'impression d'une version allongée du deuxième patron introduit ci-dessus. Néanmoins, ses différents emplois diffèrent de cet autre motif.

- (19) « *Je t'écris deux mots pour* te dire que j'ai reçu ta lettre. » (20_famille-epoux_Corpus14)
- (20) « *Je ne vous écris qu'un petit mot* aujourd'hui, mes chères petites, parce que je suis très occupé d'hier et d'aujourd'hui. » (19_famille-etendue_Lamartine)

Dans la majeure partie des occurrences (18/32 occurrences), le motif identifié se réalise sous la forme de l'exemple (19) : *écrire* est le verbe principal de la phrase, régissant le syntagme prépositionnel introduit par *pour*, qui permet d'annoncer un nouveau propos. Ce syntagme prépositionnel est complété la

7. Notons par ailleurs que quatre d'entre elles sont tirées de lettres empruntées du Corpus14, le même que Gomila (2020).

plupart du temps par la forme infinitive du verbe *dire* (8/18 occurrences), juste après le verbe *donner* (pour *donner des nouvelles*, 5/18 occurrences). Les 14/32 occurrences restantes introduisent, de la même manière que pour le patron précédent, une justification à la brièveté ou la rapidité de l'écriture de la lettre. Comme dans l'exemple (20), la justification est le plus souvent introduite par des termes exprimant une causalité explicite tels que *parce que*, *car* ou *puisque*. Ainsi, la justification exprimée par ce motif se rapporte toujours à des aspects temporels (ex. 20), à un affect, ou les deux (ex. 21).

- (21) « *Je me hâte de vous écrire deux mots, parce que je ne puis souffrir que vous me croyiez fâché, ni que vous preniez le change sur mes expressions.* » (18_amicie-homme-femme_Epinay)

Ce motif est principalement attesté dans l'exorde de la lettre (25/32 occurrences), et dans la péroraison (4/32). Le reste (3/32) apparaît dans le corps du texte épistolaire.

En somme, les trois motifs phraséologiques identifiés contribuent de manière significative à la structuration du texte. De ce fait, la FD de ces motifs est narrative (Novakova & Siepmann 2020). Au niveau du paragraphe, le patron <pour (+ tout|beaucoup) + dire (+ en) + un|deux mot(s) (+ de)> permet de raccourcir ou accélérer l'élicitation d'un propos qui serait trop long ou n'aurait pas autant d'importance. Les occurrences des patrons <un|deux mot(s) pour vous|te dire> et <je vous|te écris DET mot(s) pour|justification> revêtent une valeur pragmatique plus forte que les occurrences du corps de texte : leurs positions, en exorde ou péroraison, qui sont des lieux particuliers de la lettre propices à l'emploi de rituels épistolaires, et leur incorporation du contexte d'énonciation dans l'élicitation du propos suggèrent une interprétation en ce sens. Néanmoins, c'est bien leur rôle de « [faciliter] l'entrée dans l'écrit » (Vicari 2018 : 21) pour les épistoliers, grâce à leur caractère récurrent, qui est primordial.

5. Conclusion

En conclusion, notre analyse a permis de montrer que les deux collocations <*dire* + *mot*> et <*écrire* + *mot*>, malgré un sémantisme similaire, ne sont pas interchangeables au sein des lettres familières, car chacune d'entre elles présente ses particularités. La collocation <*dire* + *mot*>, la plus fréquente, est particulièrement employée pour décrire un échange d'information non concluant entre deux personnes (énoncé à visée descriptive de type négatif). La collocation <*écrire* + *mot*> est, pour sa part, plus caractéristique des énoncés métacommunicatifs permettant de structurer le texte épistolaire en rappelant le destinataire, et peut-être tout autant le destinataire lui-même, à la temporalité différée et la matérialité de l'échange.

La perspective diachronique que nous adoptons permet de décrire finement les évolutions de ces collocations. Nous avons pu voir ainsi que

les descriptions d'actions non concluantes ne sont plus employées dans les textes épistolaires à partir du XX^e siècle. À côté de cela, la collocation <écrire + mot>, dont la fréquence explose à partir de ce même siècle, l'est dans les énoncés à visée organisationnelle et particulièrement au niveau de l'exorde et de la péroration de la lettre. Enfin, les énoncés à visée conversationnelle, dont la fréquence est stable sur chaque siècle, témoignent de pratiques interpersonnelles en évolution et d'une familiarité qui apparaît de plus en plus lâche (Haroche-Bouzinac 1995b).

En définitive, nous avons pu faire le recensement de 5 motifs phraséologiques, chacun faisant correspondre une construction lexicosyntaxique récurrente, attestée à différentes périodes temporelles, à une FD descriptive, pragmatique ou narrative.

Bibliographie

- ADAM J.-M. (1998). Les genres du discours épistolaires. In : J. Siess (éd.), *La lettre entre réel et fiction*. Paris : SEDES, 37-53
- BRONCKART J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours : Pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- DENOYELLE C., SORBA J. (2020). L'approche phraséologique du roman médiéval : Une voie de caractérisation générique ? *SHS Web of Conferences*, 78, 05005.
- DEPRETTO L. (2015). *Informé et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*. Paris : Classiques Garnier.
- DUCHÊNE R. (2006). *Comme une lettre à la poste : Les progrès de l'écriture personnelle sous Louis XIV*. Paris : Fayard.
- EVERT S. (2008). Corpora and collocations. In: A. Lüdeling et M. Kytö (eds), *Corpus Linguistics. An international Handbook*, 2. Berlin : Mouton de Gruyter, 1212-1248.
- FESSENMEIER L., NOVAKOVA I. (éds) (2020). *Phraséologie et stylistique de la langue littéraire : Approches interdisciplinaires*. Berlin : Peter Lang.
- GOMILA C. (2020). "Deux mots de lettre pour te dire que ..." : De l'hétérogénéité dans des correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre. *Corela* [En ligne], HS-31.
- GONON L., GOOSSENS V., KRAIF O., NOVAKOVA I., SORBA J. (2018). Motifs textuels spécifiques au genre policier et à la littérature "blanche". *SHS Web of Conferences*, 46, 06007.
- HAROCHE-BOUZINAC G. (1995a). Familiarité. In : A. Montandon (éd.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre : Du Moyen âge à nos jours*. Paris : Éditions du Seuil, 377-392.
- HAROCHE-BOUZINAC G. (1995b). *L'épistolaire*. Paris : Hachette.

- HOEY M. (2005). *Lexical Priming : A New Theory of Words and Language*. London/New York : Routledge.
- JAUBERT A. (1990). *La Lecture pragmatique*. Paris : Hachette.
- KRAIF O. (2019). Explorer la combinatoire lexico-syntaxique des mots et expressions avec le LEXICOSCOPE. *Langue française* 203, 67-82.
- KRAIF O., NOVAKOVA I., SORBA J. (2016). Constructions lexico-syntaxiques spécifiques dans le roman policier et la science-fiction. *Lidil* 53, 143-159.
- LEGALLOIS D., TUTIN A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages* 189, 3-25.
- LIGNEREUX C. (2016). L'art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique. *Exercices de rhétorique* [En ligne], 6.
- LIGNEREUX, C., FABRY, I., SORBA, J. (2023). Approche diachronique des marques d'appartenance dans les formules de clôture épistolaires (1670-1960). *Langue française* 218, 57-72.
- LONGRÉE D., MELLET S. (2013). Le motif : Une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours. *Langages* 189, 65-79.
- MAYAFFRE D. (2005). Analyse du discours politique et Logométrie : Point de vue pratique et théorique. *Langage et Société* 114, 91-121.
- NOVAKOVA I., SIEPMANN D. (éds) (2020). *Phraseology and Style in Subgenres of the Novel : A Synthesis of Corpus and Literary Perspectives*. Cham : Palgrave Macmillan.
- PRÉVOST S. (2015). Diachronie du français et linguistique de corpus : Une approche quantitative renouvelée. *Langages* 197, 23-45.
- RASTIER F. (2011). *La mesure et le grain : Sémantique de corpus*. Paris : H. Champion.
- RICHEZ S. (2010, septembre 30). 1830 à ... 2030. Naissance, vie et disparition du <courrier> ? [Conférence]. *Les Cafés de l'Histoire, Comité pour l'Histoire de La Poste*.
- SINCLAIR J. M. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- SINCLAIR J. M., CARTER R. (eds) (2004). *Trust the text : Language, corpus and discourse*. London/New York : Routledge.
- SITRI F., TUTIN A. (2016). Présentation. *Lidil* 53, 5-18.
- SORBA J. (2022). *Phraséologie et genres textuels. Perspectives synchroniques et diachroniques* [Mémoire de synthèse présenté pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches.]. Université Grenoble Alpes (UGA).
- SORBA J., NOVAKOVA I. (2020). Complexité sémantique et scénarios discursifs du repentir. *Travaux de linguistique*, 81(2), 31-56.
- TOGNINI-BONELLI E. (2001). *Corpus linguistics at work*. Amsterdam : J. Benjamins.
- VICARI S. (2018). Rituels épistolaires dans les lettres des poilus peu et moins lettrés : Une analyse contrastive. *SHS Web of Conferences*, 46, 06009.